



ASSOCIATION
POUR LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE
DE MARTIGNY



En guise d'introduction

Le premier bulletin du Vieux Martigny était consacré à la Grand-Maison. Notre association voulait ainsi mettre en valeur la qualité architecturale d'un bel immeuble dont les propriétaires avaient décidé la restauration.

Le deuxième bulletin est consacré à un quartier caractéristique de Martigny : le Bourg. En effet, ce quartier bénéficie actuellement de nombreuses restaurations. La ville de Martigny procède à la réfection complète de la rue. Un nouveau plan d'alignement est mis à l'enquête publique. Les privés enfin ont été nombreux à réparer, repeindre leurs immeubles. Ainsi le Vieux Martigny réalise son but : apporter son appui moral à tout ce qui se fait pour maintenir et valoriser les témoins vivants du passé architectural.



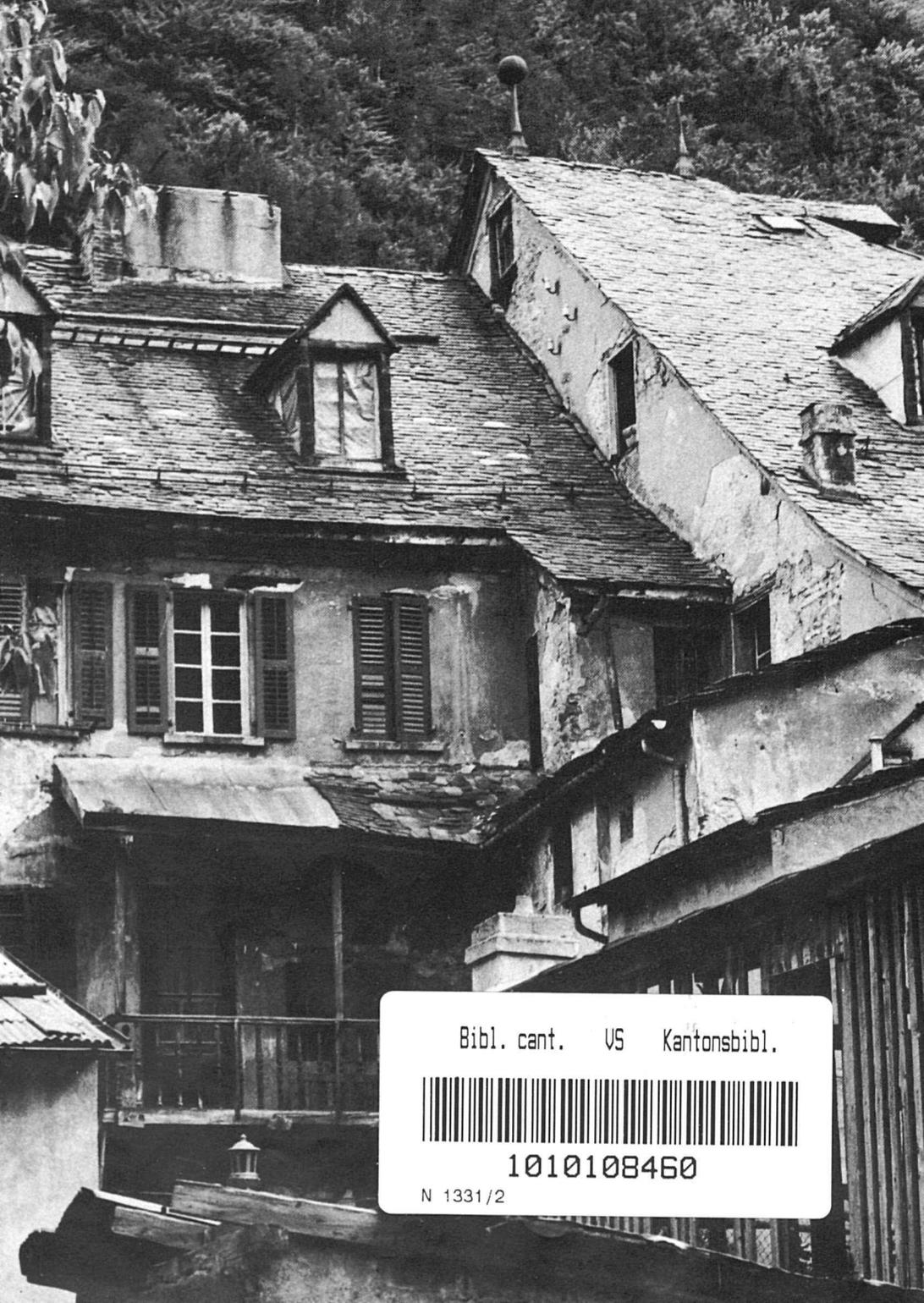
Pascal Couchepin.

Nouveau plan d'alignement du Bourg

Le plan d'alignement est un document qui définit les espaces réservés au domaine public futur et l'implantation des constructions. C'est beaucoup, car il permet d'utiliser au mieux les espaces libres et les volumes construits ; c'est peu, car il ne dit pas dans quel esprit on doit le faire. Toutefois, on peut deviner derrière ce plan une volonté : celle qui consiste à la fois à préserver les espaces intéressants, à sauvegarder le caractère des alignements dans les rues existantes, à supprimer les éléments construits vétustes et sans intérêt. Cette volonté a pour but de redonner au Bourg un visage nouveau en utilisant les éléments mis en place au cours du temps.

La vie a changé : l'exploitation rurale tend à disparaître et un nombre important d'édifices dont l'architecture est intéressante doit retrouver une autre affectation ou disparaître. Cette conversion doit s'effectuer sans que le caractère architectural de l'ensemble perde son intérêt. Ce sera la tâche de ceux qui, utilisant ce plan, pourront exercer leur propre génie, respectueux de celui des constructeurs passés. Car le but final est que le Bourg reste un lieu où il fait bon vivre, dans un environnement construit agréable, sauvegardant l'authenticité et l'intimité qui le caractérise.

Ami Delaloye.



Bibl. cant. VS Kantonsbibl.



1010108460

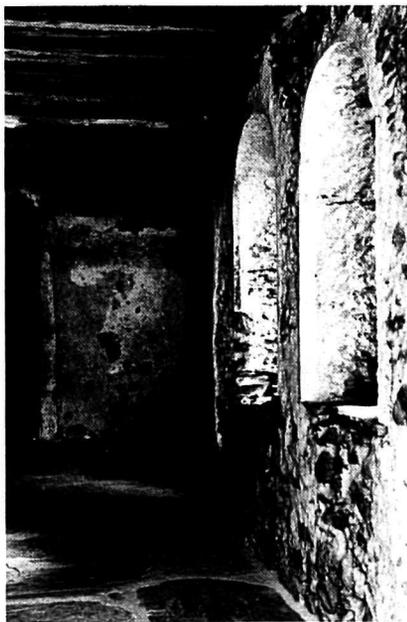
N 1331/2

Martigny-Bourg...

un trésor en partie caché

Le comité du Vieux Martigny nous a demandé de rédiger ces quelques pages pour attirer l'attention sur l'intérêt que présente Martigny-Bourg et sur l'opportunité de sa mise en valeur. La rue principale, bordée surtout de façades caractéristiques de l'architecture régionale du XIX^e siècle, peut faire penser à une agglomération relativement récente. En réalité, l'observateur attentif remarquera, derrière cette apparence, un bon nombre de détails architecturaux plus anciens,

Maison Meinrad Chappot (Photo Yan Höll)



dont certains remontent au XVII^e, voire au XVI^e siècle. Il notera aussi les dispositions anciennes du plan de la localité, avec les ruelles parallèles à la rue centrale, ainsi que les passages perpendiculaires, parfois ménagés sous une arcade au rez-de-chaussée des maisons. Tout cela suggère un Bourg ancien, relais sur la route du Grand-Saint-Bernard. Les recherches des historiens locaux nous apprennent d'ailleurs qu'il existait déjà au XIV^e siècle et très vraisemblablement au XIII^e. Aujourd'hui, les quelques bâtiments dont l'aspect général rappelle le passé, sont la chapelle Saint-Michel (reconstruite au XVII^e et au XVIII^e siècle), l'ancienne maison de commune (bâtie en 1645, plus tard utilisée comme école), l'hôtel des Trois-Couronnes (maison reconstruite au début du XVII^e siècle à la place d'une ancienne résidence des Vidomnes). Ces quelques éléments facilement visibles ne doivent pas faire oublier qu'il existe toute une histoire cachée à découvrir. La question reste ouverte de savoir si le Bourg, principale localité de la commune de Martigny depuis le moyen âge jusqu'au début du XIX^e siècle, était primitivement entouré ou non d'une enceinte. Le témoignage des documents actuellement connus paraît contradictoire. Situé assez loin de l'église paroissiale, le Bourg possédait une chapelle (Saint-Michel) dans la première moitié du XIV^e siècle déjà. Maintes fois transformées au cours des siècles, voire entièrement rebâties, les maisons des bourgeois médiévaux ne

sont plus visibles aujourd'hui. Une étude détaillée des rouleaux et des registres de reconnaissances conservés depuis le XIV^e siècle permettrait d'en situer approximativement la place sur le plan du Bourg et d'en connaître les propriétaires.

Pour comprendre l'importance du Bourg, il faut essayer prudemment de le replacer dans l'ensemble du passé local. La première localité connue de Martigny est une bourgade (*vicus*) nommée Octodurus (I^{er} siècle avant J.-C.). Jules César nous apprend qu'elle était occupée par une partie de la tribu des Vénètes et qu'elle se trouvait à cheval sur le cours de la Dranse. Il est encore impossible de déterminer avec sûreté où passait la rivière à cette époque et à quel endroit précis se trouvait le *vicus* (vraisemblablement entre la sortie de la vallée et Martigny-Ville).

S'étant enfin rendu maîtres du pays, les Romains construisirent, au I^{er} siècle après J.-C., une ville neuve, relais sur la route du Mont-Joux, et aussi marché régional. Son emplacement est assez bien connu (actuelle zone archéologique protégée). Les fouilles pratiquées depuis bien des années n'ont pas découvert, sous les vestiges romains ceux de l'Octodure primitive. Il est donc probable que l'agglomération ancienne était située sur un autre emplacement ; elle a pu continuer de vivre comme une sorte de « vieille ville » en marge des quartiers neufs. Le nom même de la ville neuve (Forum Claudii Vallensium) disparut lorsque, vers la fin IV^e siècle, la vie se retira des quartiers d'affaires. La réapparition de l'appellation d'Octodure suggère, que seul l'ancien quartier, sur l'emplacement du *vicus* préromain, garde une population stable

La disparité des toits (Photo Yan Höll)



et peut-être l'évêché du Valais au début du haut moyen âge. Il serait donc important de savoir où situer cette localité, d'où allait naître la Martigny médiévale.

Faut-il songer à Martigny-Ville, où se trouvait l'église paroissiale Notre-Dame connue depuis le XII^e siècle ? Celle-ci conserve-t-elle le site de la première église chrétienne de Martigny ? Pendant tout le Moyen Age, la petite agglomération qui s'est constituée autour du sanctuaire porte le nom très humble de « granges » ou de « villages » (*villa*) de Martigny. Il se pourrait que l'église Notre-Dame soit simplement l'héritière d'une très ancienne église funéraire bâtie à l'écart des centres habités, sur un cimetière, à la périphérie des ruines du Forum Claudii. Des fouilles archéologiques permettraient sans doute d'en savoir

davantage, mais il paraît peu vraisemblable que Martigny-Ville continue l'Octodurus du haut moyen âge. Ce rôle pourrait convenir mieux au Bourg. L'agglomération se trouvait, au XIV^e siècle, sur l'emplacement actuel et cela sans doute depuis assez longtemps. Son plan montre que la route du Grand-Saint-Bernard, beaucoup utilisée par le trafic transalpin accru depuis le XII^e siècle, est sa raison d'être : deux « grands chemins » venant l'un de Lausanne par La Bâtiаз et « le village de Martigny » et l'autre de Sion, par Saxon et le pied du Mont-Chemin, se rejoignent à l'entrée du Bourg pour former ensemble son artère principale conduisant au col. Il est intéressant de constater, en dehors de l'agglomération, une zone appelée, durant le XIV^e siècle déjà, « Bourg-Vieux ». On y voyait alors quelques bâtiments, mais surtout des terrains agricoles. Il est donc très vraisemblable qu'une première localité, bien antérieure au Bourg actuel, se trouvait là, sur la Dranse, avant le XII^e siècle. Cette localité primitive, non loin de la colline de Saint-Jean, où Blondel devinait un *oppidum* (forteresse) des Véragres et où s'élèvera plus tard le premier centre féodal de Martigny, pourrait bien être le trait d'union entre l'Octodurus du V^e siècle et le Bourg actuel.

Il est bien évident qu'un dépouillement plus complet des archives et une étude attentive du sous-sol permettraient seuls de voir si cette hypothèse plausible, et proche de certaines traditions difficiles à vérifier, peut être transformée en certitude. On voudra donc bien permettre à l'archéologue cantonal de rappeler l'importance considérable que peut avoir la moindre découverte de murs anciens, de débris de céramique ou d'autres minuscules témoins du passé, dans le sol de Martigny-Bourg et de son voisinage.

Maison Maret-Rouiller (Photo Yan Höll)





1978 : on repave la rue du Bourg (Photo Michel Darbellay)

D'autre part, il ne faut pas oublier que la restauration des maisons, si elle permet de conserver à la localité son cachet particulier, donne aussi l'occasion de faire examiner les maçonneries en cours de décrépiage. C'est comme cela que l'on peut reconstituer l'histoire architecturale d'une maison et découvrir parfois, sous un décor du XVIII^e ou du XIX^e siècle des maçonneries attestant l'existence d'une maison au XII^e ou au XIII^e siècle déjà. Une attention particulière doit être apportée aux travaux touchant les murs des caves : ils sont très souvent des restes de la construction la plus

ancienne, à partir de laquelle la maison s'est développée et transformée plus tard.

Nous ne saurions donc trop encourager le Vieux Martigny et les habitants du Bourg à prendre soin d'un élément aussi important du patrimoine local. Ils contribueront, par leurs efforts conjugués, à mettre en valeur maints petits coins pittoresques qui rendent la vie plus agréable. Ils permettront en même temps d'aller à la découverte des origines de leur histoire.

F. O. Dubuis,
archéologue cantonal.

Martignerains, adhérez au «Vieux Martigny»,

si vous voulez :

- *conserver* notre patrimoine architectural ;
- *sauvegarder* les quartiers typiques du Bourg, de la Ville, de La Bâtiaz, du Guercet ;
- *protéger* les vieux bâtiments ;
- *mettre en valeur* d'anciennes façades ;
- *favoriser* leur restauration,

dans un souci d'embellissement et pour le maintien d'un cadre de vie agréable. Aidez-nous à réaliser ces objectifs et devenez membre de notre association !

Le montant de votre cotisation annuelle est le suivant :

- Fr. 5.— pour les étudiants et les apprentis,
- Fr. 10.— pour les personnes privées,
- Fr. 50.— pour les commerces, sociétés, associations.

COMITÉ POUR LA PÉRIODE 1978-1979

MM. Pascal Couchepin, président
Jean Guex-Crosier, vice-président
Léonard Closuit, secrétaire
René Pierroz, trésorier

MM^{mes} Cécile d'Andrès, Mizette Guex-Crosier

MM. Gaëtan Cassina (rédacteur des monuments d'art et d'histoire du Valais romand), Jean-Paul Darbellay, Raymond Eggs (Service cantonal des monuments historiques et recherches archéologiques), Willy Fellay, Louis Moret, Charles Piguéron, Georges Pillet, Charles Zimmermann (architecte cantonal).

ASSOCIATION DU «VIEUX MARTIGNY»

Avenue du Léman 29, 1920 Martigny 1
Compte de chèques postaux 19 - 111 24

Téléphone 026 / 2 32 82